

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CONCOURS	CIMIEZ		2 pages
	<b>NOTE D'INFORMATION</b>	Création	MàJ	Vérification
		06/02/2017	06/02/2017	06/02/2017
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Catherine STELANDRE Poste 34650	Approbation	Diffusion	Application
		13/02/2017	16/02/2017	Jusqu'au 18/04/2017

## AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

### LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

- Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu le Décret no 2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.
- Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière.

### D E C I D E

#### ARTICLE 1 :

Un recrutement sans concours est ouvert en vue de pourvoir **50 postes D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES** au sein du CHU de Nice.

#### ARTICLE 2 :

Peuvent faire acte de candidature les agents contractuels occupant des emplois de catégorie C, sans condition de titre, de diplôme ou d'âge.

#### ARTICLE 3 :

- a) Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé dans l'avis de recrutement, la commission procède à la sélection des candidats et convoque pour entretien ceux dont elle a retenu la candidature.
- b) A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

#### ARTICLE 4 :

Pour postuler, les candidats sont tenus de fournir les pièces suivantes en trois exemplaires :

- Une lettre de candidature motivée,
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre incluant notamment les formations suivies, les emplois occupés en précisant la durée, le pôle et le service d'affectation,
- et deux enveloppes timbrées libellées à vos nom et adresse.

#### ARTICLE 5 : Les demandes doivent être adressées au :

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES –ESPACE CONCOURS  
HOPITAL DE CIMIEZ  
4, avenue Reine VICTORIA – 06003 NICE CEDEX**

**Le cachet de la poste faisant foi, toutes les candidatures doivent être IMPERATIVEMENT envoyées par courrier postal,**

**au plus tard le 15 AVRIL 2017 (date de clôture des inscriptions)**

**Seuls seront convoqués à l'entretien prévu à l'article 4-3 du décret n°2016-636 du 19 mai 2016, les candidats retenus par la Commission de sélection.**

LE DIRECTEUR GENERAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'C' followed by a long, sweeping horizontal line that ends in a small curve.

Charles GUEPRATTE